

Paris, le 16 JUIN 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Vous m'avez saisi des différentes questions issues du fonctionnement du dialogue social au sein de la branche des Industries Électriques et Gazières (IEG).

En particulier, vous m'indiquez que les employeurs de la branche souhaitent modifier en profondeur les règles statutaires dans la branche des IEG à l'occasion du projet de loi d'habilitation qui va permettre la mise en œuvre de la réforme de différentes dispositions du code du travail et qui sera examiné en juillet au parlement.

Vous souhaitez donc être reçu le 22 juin afin de faire valoir vos craintes à ce sujet et aborder plus généralement l'actualité sociale de la branche.

Il me paraît d'ores et déjà nécessaire de vous faire part dans ce cadre des précisions suivantes.

J'ai pris connaissance d'un message très clair de la part d'organisations d'employeurs, écrit ce jour et qui vous a été adressé. Celui-ci indique que ces organisations ne demandent pas l'insertion dans le projet de loi évoqué de dispositions relatives aux règles statutaires de la branche des IEG.

Je vous indique également qu'il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de faire figurer dans ce texte des dispositions de cette nature.

Par ailleurs, le dialogue social au sein de la branche doit donner lieu à des échanges réguliers entre les partenaires sociaux. Il est légitime de s'en préoccuper et de souhaiter y aborder les questions relatives à l'intérêt de la profession et de ses salariés.

Monsieur Vincent HERNANDEZ
Secrétaire général FNME-FO
60, rue Vergniaud
75013 PARIS

J'ai donc demandé à Madame la ministre du Travail de veiller à ce que les partenaires sociaux de la branche puissent se réunir dans cet esprit et de faire en sorte que vous puissiez être reçus au ministère du Travail afin de faire valoir très concrètement vos remarques à ce sujet.

Je vous garantis que je resterai attentif à ces principes et demeure bien évidemment à l'écoute des acteurs de la branche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Édouard PHILIPPE